



COMMUNE DE SAINT-ANDRE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2021

DCM20210407/010

Budget Primitif 2021-Budget Principal

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 9 avril 2021.

Que la convocation a été faite le 1 avril 2021.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	34
Représentés :	10
Absents :	1
Total des votes :	44



L'an deux mille vingt-et-un, le sept avril, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. BEDIER Joé, PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, SOUPOU Alexa, RAMIN Jean Yannick, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, PAYET Catherine Anne, NAZE Gilles, ASSICANON Jean Thierry, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, GRONDIN Jimmy, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, TIPAKA Nadia, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

**ETAIENT REPRESENTES :**

MM. DIJOUX Sabrina, COUPOU Jimmye, SABABADY Marie Josette, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, GRONDIN Migline, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, BENOIT Sabrina, VIRAPOULLE Jean-Paul

**ETAIENT ABSENTS :**

MM. SAID Moussa

Le Maire

  
Joé BEDIER

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

## DCM20210407/010 - Budget Primitif 2021-Budget Principal

Comme annoncé lors de la présentation des orientations budgétaires, le budget primitif 2021 tient compte des éléments liés au contexte économique et financier. Le fonctionnement de la collectivité reste exposé à l'évolution de la conjoncture économique.

Les prévisions de dépenses et de recettes du budget principal et des budgets annexes se présentent comme suit :

En €	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
<b>Principal</b>	78 175 850,00	37 516 793,00	115 692 643,00
<b>Colosse</b>	93 000,00	4 068 750,00	4 161 750,00
<b>Anru II</b>	208 500,00	14 975 890,00	15 184 390,00
<b>Fossoyage</b>	10 500,00	0,00	10 500,00
<b>TOTAL</b>	78 487 850	56 561 433	135 049 283

### I. Budget principal

Le budget principal s'équilibre en :

\*Section de fonctionnement à hauteur de 78 175 K€ ;

\*Section d'investissement à hauteur de 37 516 K€.

#### I.1. Section de fonctionnement

##### Les dépenses

Chapitre et Libellé	BP 2021	RAPPEL BP 2020 AVEC REPRISE DE RESULTATS
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>78 175 850,00</b>	<b>90 960 401,03</b>
011 Charges à caractère général	8 605 000,00	7 704 934,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	50 612 000,00	49 685 000,00
014 Atténuation de produits	40 000,00	40 000,00
65Autres charges de gestion	8 381 571,00	9 937 566,04
<b>DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>67 638 571,00</b>	<b>67 367 500,04</b>
66 Charges financières	1 960 000,00	2 192 000,00
67 Charges exceptionnelles	190 000,00	7 232 906,34
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>69 788 571,00</b>	<b>76 792 406,38</b>
023 Virement à la section d'investissement	3 571 823,00	11 824 939,77
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 815 456,00	2 231 000,00
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 387 279,00</b>	<b>14 055 939,77</b>
D002 Résultat de fonctionnement n-1 reporté	-	112 054,88

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent au budget primitif 2021 à 69 788 K€ contre 76 792 K€ en 2020. Il est rappelé que le BP 2020 reprenait les résultats de l'exercice 2019.

- Les charges à caractère général (chapitre 011) représente 8 605 K€. Elles intègrent à la fois l'activité normale des services communaux et les contraintes liées à la crise sanitaire avec l'absence de prévision de crédits pour le déroulement des manifestations qui restent interdites à ce stade de l'exercice.
- Les dépenses de charges de personnel (chapitre 012) représentent 72,5 % des dépenses réelles de fonctionnement et tiennent compte des dernières mesures adoptées par le conseil municipal, à savoir le passage à temps plein de 44 agents communaux.

- Les autres charges de gestion (chapitre 65) comprennent en majeure partie les dépenses de conventions aux organismes publics et au secteur associatif pour un montant de 8 381 K€.

## Les recettes

Chapitre et Libellé	BP 2021	RAPPEL BP 2020 AVEC REPRISE DE RESULTATS
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>78 175 850,00</b>	<b>90 960 401,03</b>
013 Atténuation de charges (sauf icene)	550 000,00	600 000,00
70 Produits et taxes	2 023 500,00	1 381 000,00
73 Impôts et taxes	55 382 581,00	50 640 693,00
74 Dotations, participations	16 830 909,00	17 528 986,52
75 Autres produits de gestion	300 000,00	604 982,04
<b>RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE</b>	<b>75 086 990,00</b>	<b>70 755 661,56</b>
76 Produits financiers	363 860,00	363 860,00
77 Produits exceptionnels	50 000,00	917 314,91
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>75 500 850,00</b>	<b>72 036 836,47</b>
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 675 000,00	2 450 000,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 675 000,00</b>	<b>2 450 000,00</b>
R 002 Résultat de fonctionnement n-1 reporté	-	16 473 564,56

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 75 500 K€ contre 72 036 K€ en 2020.

Les principaux postes d'évolution sont :

- Les recettes de la fiscalité directe qui s'élève à 21 806 K€, avec une augmentation de 2,3 % entre l'exercice 2020 et 2021. Celle-ci s'explique par l'application de la réforme sur la taxe d'habitation au travers du versement d'une part de la taxe foncière bâti du département à la commune pour compenser la perte de la recette. Le coefficient correcteur appliqué dans la méthode de calcul pour la détermination de la part de la collectivité est 1,36.
- L'octroi de mer annoncé est de 21 624 K€. Cette prévision reste à surveiller au vu de l'évolution de la conjoncture économique liée à la COVID-19.

## **I.2. Section d'investissement**

### Les dépenses

Chapitre et Libellé	BP 2021	RAPPEL BP 2020 AVEC REPRISE DE RESULTATS
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>37 516 793,00</b>	<b>53 436 406,21</b>
20 Immobilisations incorporelles	468 630,00	1 719 421,31
204 Subventions d'équipement	111 690,00	300 400,00
21 Immobilisation corporelles	5 723 698,00	1 324 780,21
23 Immobilisations en cours	13 921 885,00	16 496 110,46
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>20 225 903,00</b>	<b>19 840 711,98</b>
13 Subventions d'investissement-reversements	650 000,00	100 000,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	-	41 511,29
16 Emprunts et dettes assimilées	9 769 000,00	12 726 759,00
26 Participation	-	45 000,00
27 Autres immobilisations financières	3 311 890,00	3 810 650,00
<b>DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>13 730 890,00</b>	<b>16 723 920,29</b>
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>33 956 793,00</b>	<b>36 564 632,27</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 675 000,00	2 450 000,00
041 Opérations patrimoniales	885 000,00	-
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 560 000,00</b>	<b>2 450 000,00</b>
D001 Solde d'investissement n-1 reporté	-	14 421 773,94

Les prévisions de dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 33 956 K€ au titre du BP 2021 et prennent en compte :

- Des dépenses d'équipements à hauteur de 20 225 K€
- Les échéances de l'annuité de la dette pour 9 769 K€ dont 2568 K€ de remboursement du prêt de préfinancement des subventions FEDER du Parc du Colosse.

Les Principales opérations prévues pour 2021 sont les suivantes :

#### Petite Enfance

- Réhabilitation des structures pour l'accueil des enfants de moins 18 mois

#### Ecoles

- Etude MOE et travaux de la cuisine centrale
- Changement Mobilier réfectoire
- Changement Rideaux ignifugés
- Sol amortissant pour jeux pédagogiques
- Réhabilitation école Bras des Chevrettes
- Réhabilitation école Dr Martin

#### Culture

- Tranche 2-Ilot Champ Borne : réhabilitation de la bibliothèque
- Études de conception et MOE de l'espace culturel la G'Art
- Etudes de la MOE école de musique
- Etudes MOE réhabilitation médiathèque tranche 2, projet 3<sup>ème</sup> lieu
- Etude de conception de MOE pour la réhabilitation de la salle Jeanne d'Arc

#### Sport

- Réhabilitation Espace multi sport Latchoumaya
- Réhabilitation Gymnase Joseph BEDIER et installation du mur d'escalade
- Etude MOE du complexe de Mille Roches
- Etude MOE de la réhabilitation du gymnase Michel Debré
- Création d'un espace ludique et sportif sur Fayard - tranche 1
- Plateau Connecté-plateau Noir de Cambuston
- Extension Aire street workout - complexe Sarda
- Filet anti pigeon-stade Baby Larivière

#### Proximité

- Centre socio culturel de Bras Des Chevrettes
- Etude MOE de modernisation pôle de services de Cambuston
- Réhabilitation du case Petit Bazar
- Travaux de la maison funéraire
- Etude de conception de l'extension de l'hôtel de ville et de la salle du conseil

#### Economie

- Étude de la modernisation de la zone commerciale Lefaguyès
- Équipement en Ecobox

#### Infrastructure

- Rénovation de l'éclairage public
- Tranche-axe Avenues Mascareignes, île de France et Bourbon
- Rénovation de la Rue Victor Hugo et éclairage public
- Embellissement des entrées de ville des giratoires et des axes principaux
- Travaux d'aménagement du giratoire de la rue du lycée et étude MOE du giratoire (intersection rue de la République/île de France et Bourbon).
- Travaux d'enrobés :
  - o Rue Émile thomas
  - o Rue Ratenon
  - o Lot Ti Train
- Étude MOE chemin Fantaisie et Cent Gaulettes
- Affichage dynamique d'informations

## Les recettes

Chapitre et Libellé	BP 2021	BP 2020 AVEC REPRISE DE RESULTATS
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>37 516 793,00</b>	<b>53 436 406,21</b>
13 Subventions d'investissement	10 998 671,00	7 473 148,45
16 Emprunts et dettes assimilées	13 177 093,00	12 283 775,12
<b>RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>24 175 764,00</b>	<b>19 756 923,57</b>
10 Dot et fonds divers (sauf 1068)	1 500 000,00	3 532 000,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	-	10 025 031,58
27 Autres immobilisations financières	2 568 750,00	6 000 000,00
165 dépôts et cautionnement reçu		25 000,00
<b>RECETTES FINANCIERES</b>	<b>4 068 750,00</b>	<b>19 582 031,58</b>
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>28 244 514,00</b>	<b>39 338 955,15</b>
021 Virement de la section de fonct.	3 571 823,00	11 824 939,77
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 815 456,00	2 231 000,00
041 Opérations patrimoniales	885 000,00	-
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>9 272 279,00</b>	<b>14 055 939,77</b>
R001 Solde d'investissement n-1 reporté	-	41 511,29

Les prévisions de recettes réelles d'investissement s'élèvent à 28 244K€ au titre du BP 2021 et comprennent :

- L'emprunt pour 13 177 K€ dont :
  - o 2 963 K€ pour le budget du Parc du Colosse
  - o 10 213 K€ pour le budget principal
- Les subventions d'investissement de 10 998 K€ qui représentent 42,3% de financement des dépenses d'équipement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (11 contre(s) (VIRAPOULLE Jean-Paul, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, TIPAKA Nadia, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic)), décide :**

### Article 1 :

D'approuver le budget principal tel que présenté ci-dessus.

Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-André le **13 AVR. 2021**



Le Maire

  
**Joé BEDIER**